



Réunion riverains – Travaux rue de Bruxelles

21 février 2024



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



POLITIQUE INTÉGRÉE
DE LA VILLE



Sommaire

- 1. Introduction**
- 2. Travaux rue de Bruxelles**
- 3. Mesures d'accompagnement**
- 4. Moyens d'information**
- 5. Questions / réponses**

1. Introduction



1. Introduction



Luc Gennart

Échevin des Voiries et de l'Équipement public



Stéphanie Scailquin

Échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi



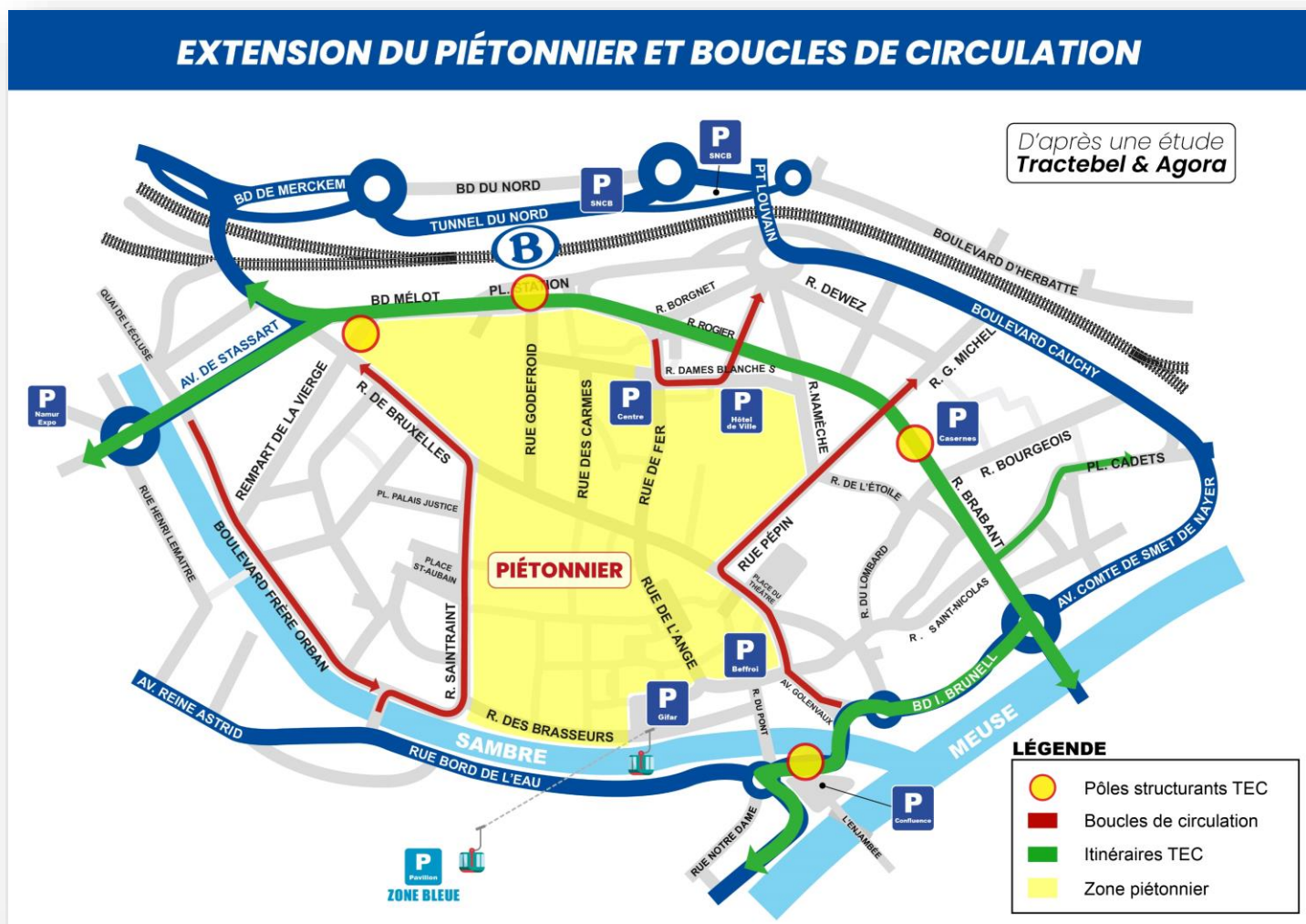
Charlotte Mouget

Première Échevine, Échevine de la Transition écologique

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



1. Introduction – Boucles de circulation



Grand principe

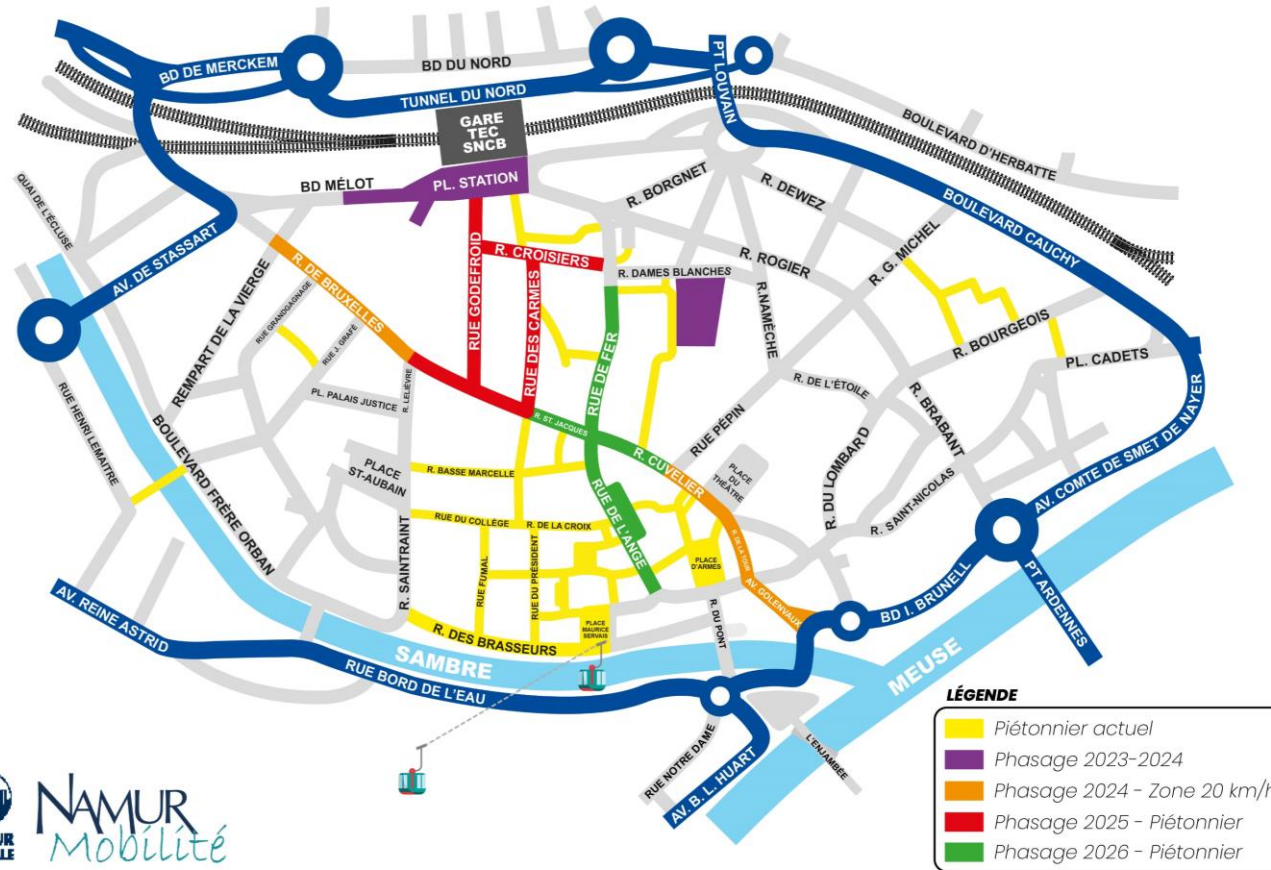
Commencer par les boucles de circulation (Zone 20 km/h pour les voitures + stationnement 30 minutes) avant d'aménager les nouvelles rues piétonnes.

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



1. Introduction – Rappel du planning général

NAMUR – EXTENSION DU PIÉTONNIER – Plan du phasage

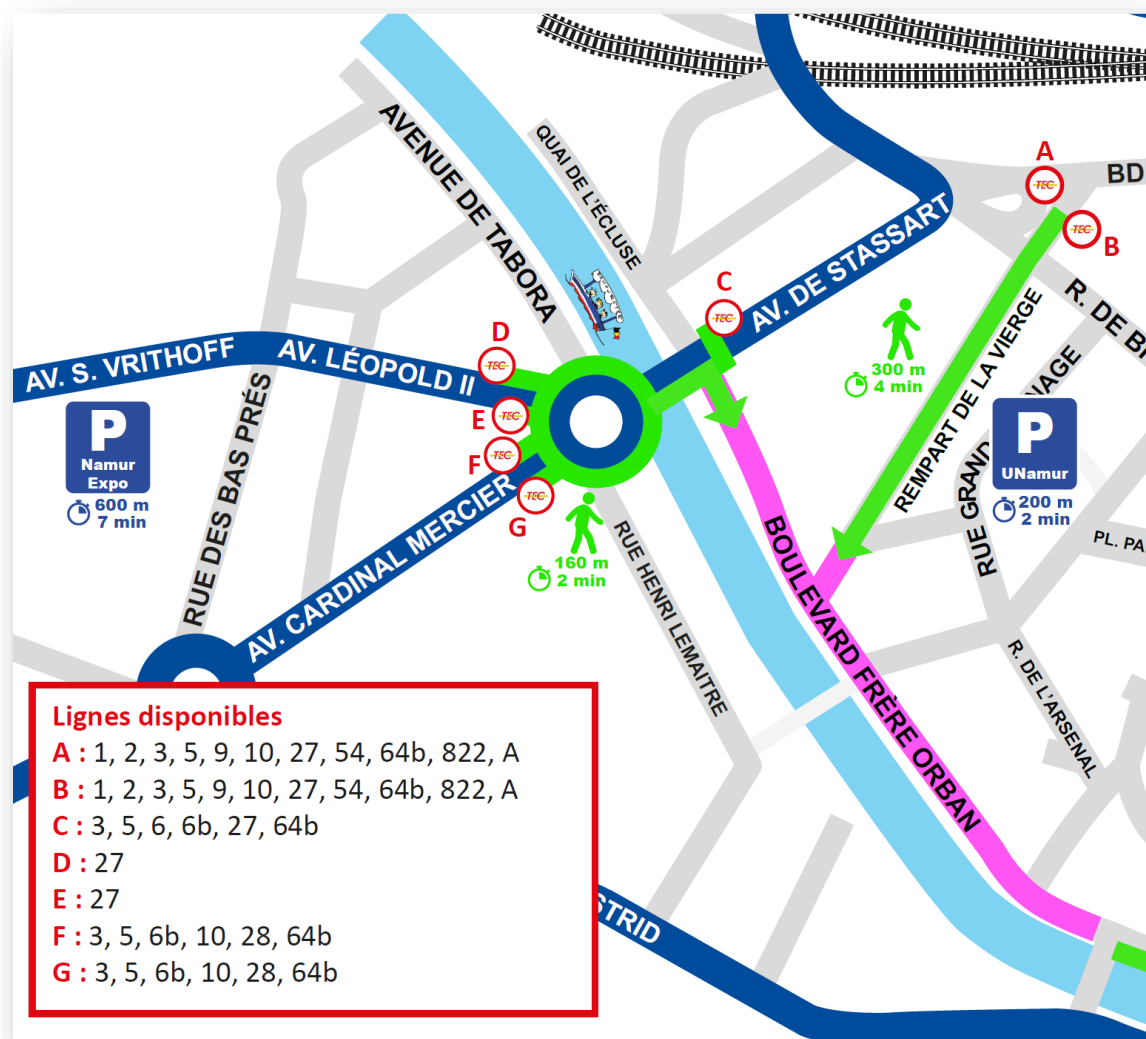


- Fin des travaux de la Place de la Station et du Boulevard Mélot
- Fin des travaux de démolition sur le site Espena et début des travaux d'aménagement du Parc des Dames Blanches
- Aménagement de la rue de Bruxelles : boucle Ouest apaisée : **150 jours ouvrables, de mars à fin novembre 2024 (+ intervention ORES)**
- Aménagement de l'av. Golenvaux, r. de la Tour, r. E. Cuvelier : boucle Est apaisée : **150 jours ouvrables, de mai 2024 à avril 2025 (+ intervention ORES)**



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

1. Introduction – Déplacement du marché



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

Déplacement **Boulevard Frère Orban**, entre le pont de l'Evêché et le pont de la Libération et sur une partie du terre-plein du Rempart de la Vierge

Marché linéaire d'une longueur de **550 mètres** (8 min. à pied)

Echoppes en **vis-à-vis**, de part et d'autre du Boulevard

Marché de plain-pied, **en voirie exclusivement**

Golfette / vélobus pour relier le centre

DEPLACEMENT EFFECTIF
LE 23 MARS 2024



1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

a) Objectif

La végétalisation du centre urbain fait partie intégrante de notre politique d'adaptation au changement climatique. Au-delà de tous les aménagements végétaux nécessaires pour désimperméabiliser les sols, les arbres nous rendent de multiples services et sont garants de notre bien-être physique et psychique.

- **Amélioration de la qualité de l'air** en fixant certains polluants
- **Stockage du carbone et production d'oxygène**
- Diminution de la température en **luttant contre les ilots de chaleur urbains** (plusieurs degrés d'écart qui se font particulièrement ressentir lors des canicules)
- **Préservation et restauration de la biodiversité** en offrant le gîte et le couvert
- **Infiltration/régulation des eaux pluviales**
- Amélioration de la **qualité paysagère** et **mise en valeur du patrimoine** urbain
- Création de **lien social** avec de nouvelles **zones d'ombrage**

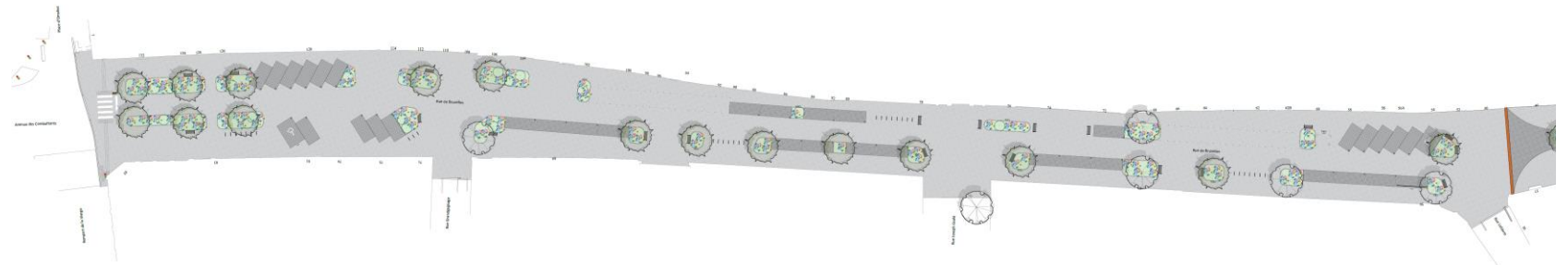


1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

Projet d'aménagement paysager et hydraulique

Bureau d'études TAKTYK

- Optimisation des espaces plantés
- Surfaces plantées en pleine terre
- Arbres existants conservés
- Arbres nouvellement plantés
- Bacs plantés



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

1. Introduction – Objectif de végétalisation du centre ville

Rue Godefroid

- 3 arbres en pleine terre
- 5 arbres en pot
- 145m² de surface plantée

Rue des Carmes

- 5 arbres en pleine terre
- 120m² de surface plantée

Rue de l'Ange

- **Maintien** de 10 arbres en pleine terre
- 2 arbres en pot
- 103m² de surface plantée

Rue des Croisiers

- 5 arbres en pleine terre
- 105m² de surface plantée

Rue de Fer

- 11 arbres en pleine terre
- 1 arbre en pot
- 2 bacs végétalisés
- 351m² de surface plantée

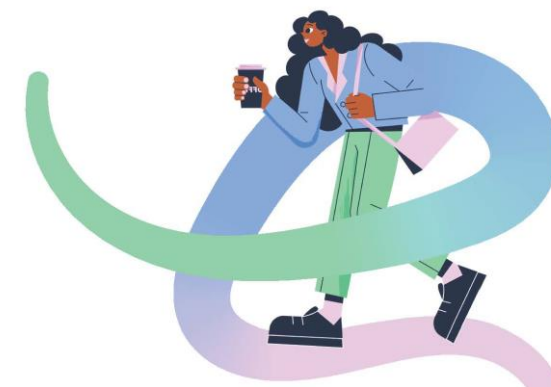


Le Quartier « Confluence » à Lyon / Image : Vanessa Allen

Avec l'axe Bruxelles et Golenvaux

➤ **79 arbres pleine terre dans le futur piétonnier**

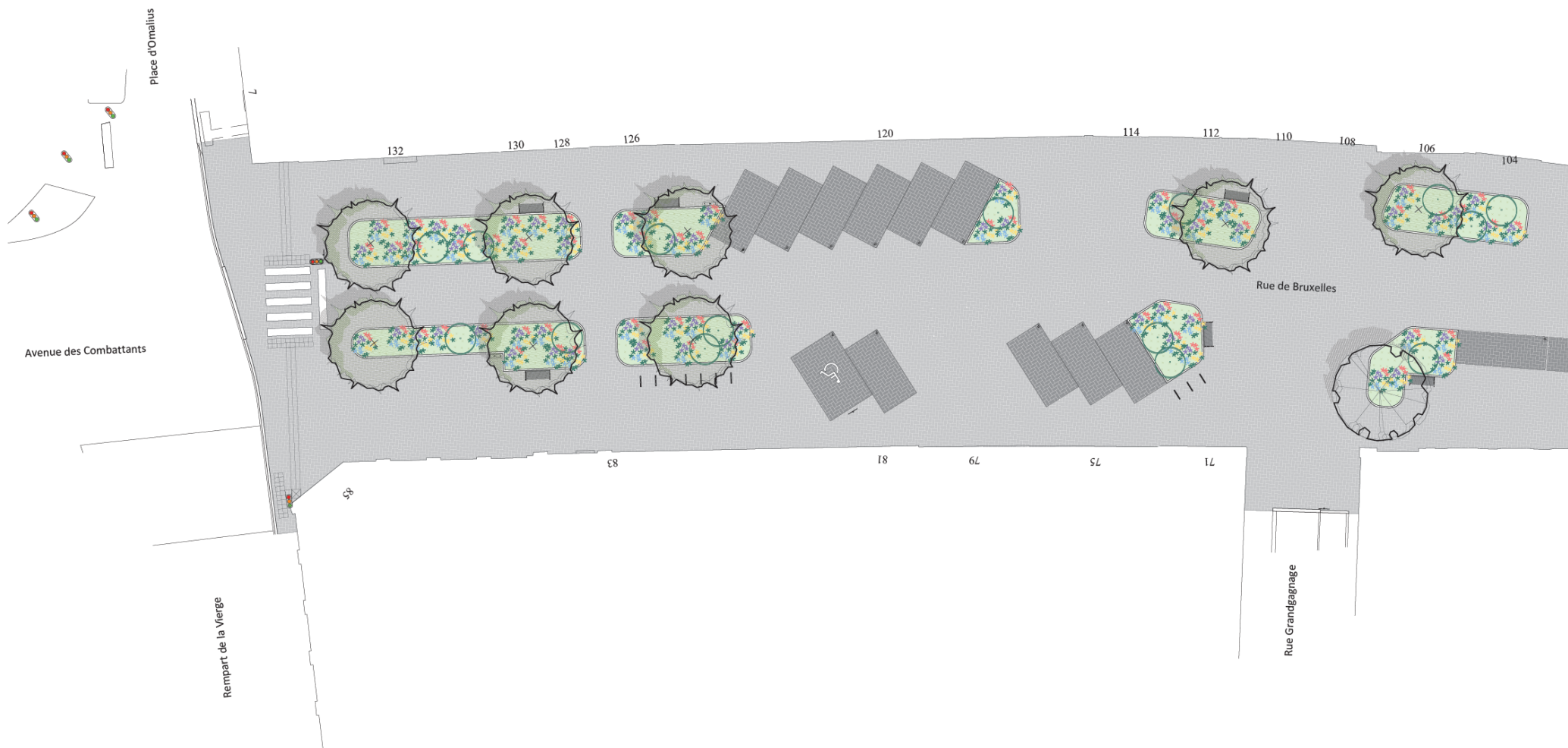
Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



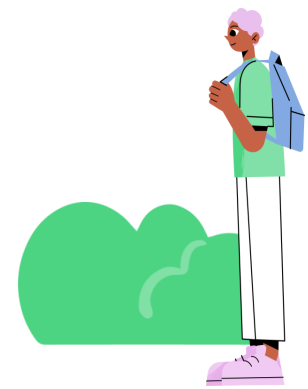
2. Travaux rue de Bruxelles



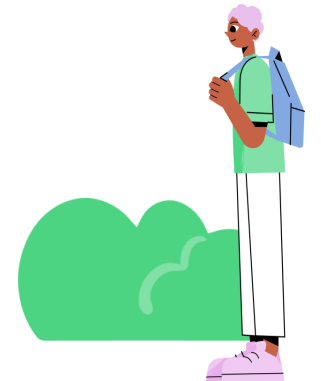
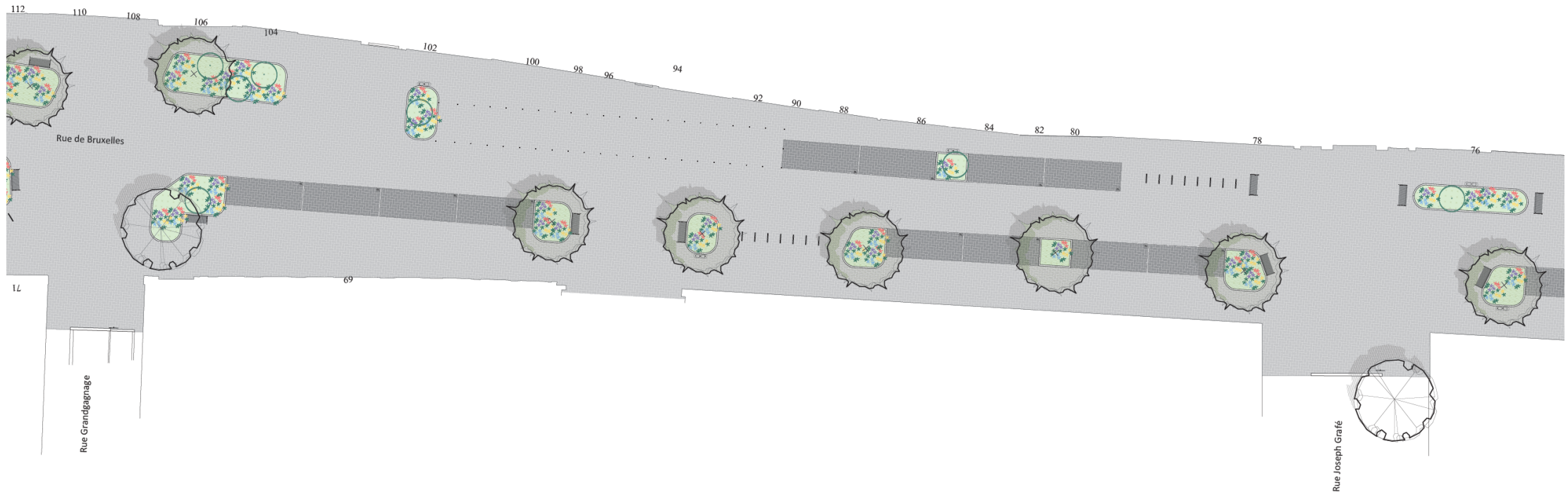
2. Rue de Bruxelles – Plans



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

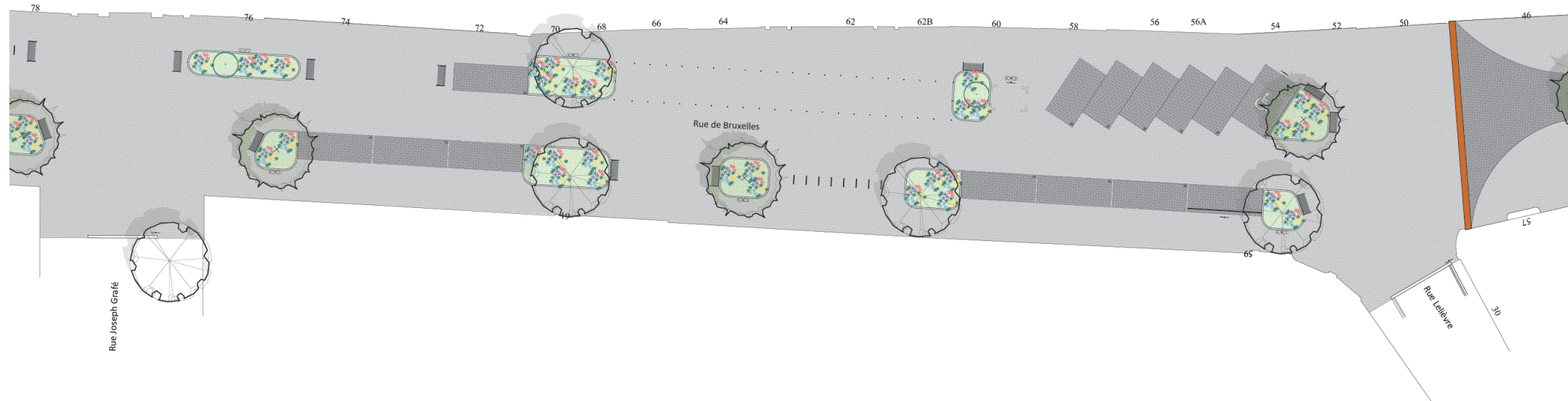


2. Rue de Bruxelles – Plans

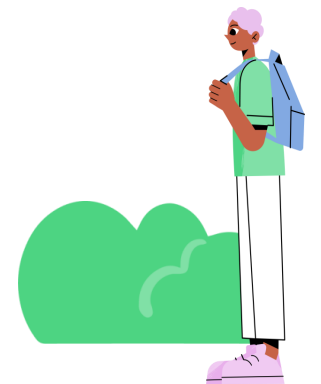


Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

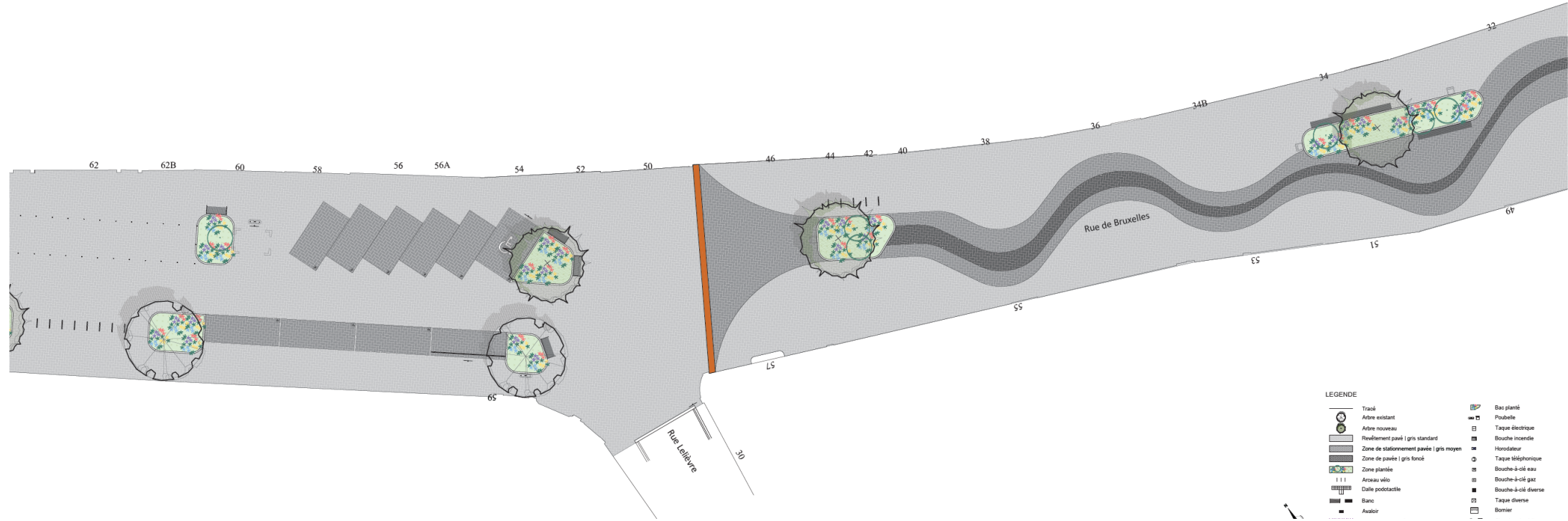
2. Rue de Bruxelles – Plans



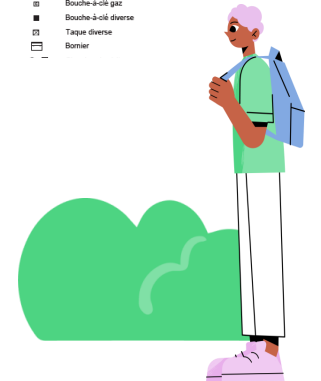
Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Plans



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale













2. Rue de Bruxelles – Végétalisation

Végétaliser sa façade à l'aide d'une plante grimpante

Installation de plantes grimpantes le long d'un mur de façade bordant le domaine public => autorisation préalable du Collège communal

En pratique :

- Un guide de bonne pratique disponible en ligne
- Un formulaire de demande sur le E-guichet
- Une opportunité: l'emplacement de plantation
- sera directement intégré dans le cadre du chantier

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Projets de jalons et jeux urbains



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Mise en lumière

Validé,
essais
réalisés,
études
techniques
en cours

1. DISPOSITIFS DE «FENÊTRES»

“Des fenêtres lumineuses pour cadrer la ville au fil du parcours.”



2. COUPS DE PROJECTEUR SUR LE MOBILIER



En attente de
la validation
de tous les
jalons
urbains

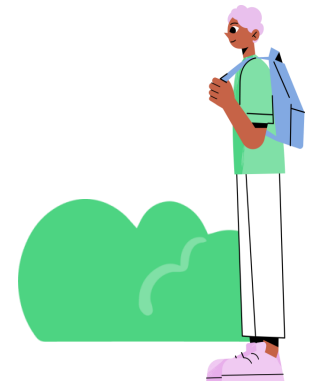


3. ÉCLAIRAGE PATRIMONIAL

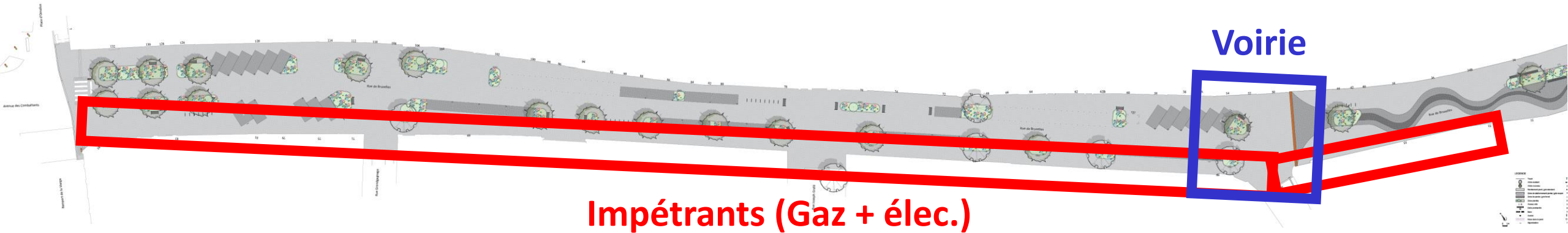


Validé, essais à
réaliser
prochainement,
avant études
techniques

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Phasage

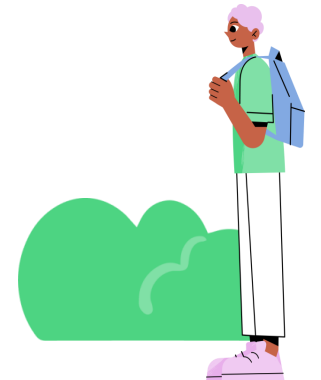
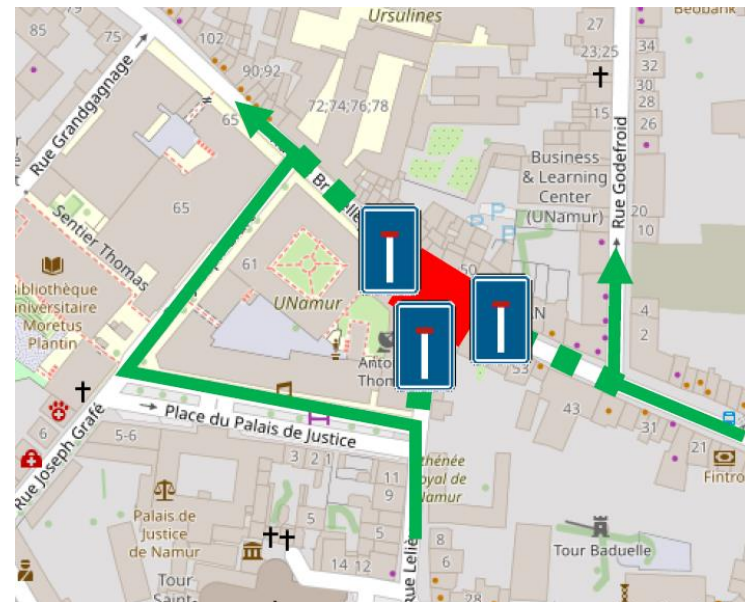


Impétrants (Gaz + élec.)

Phase 1 :

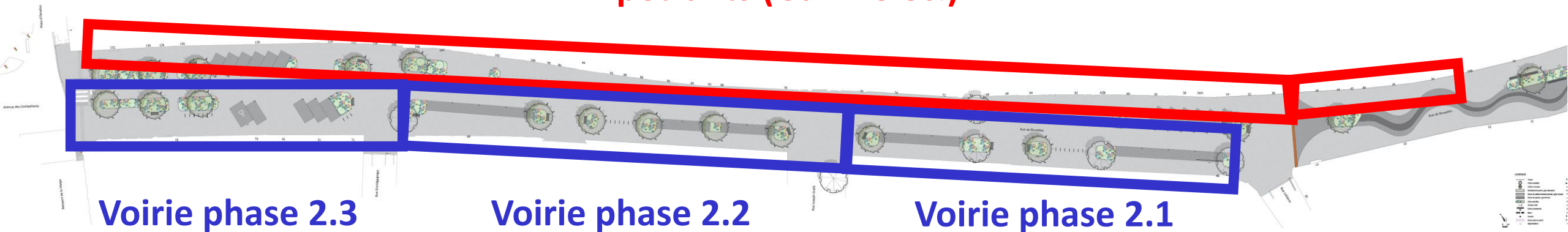
- Impétrants côté trottoir Université
- Structure carrefour Rue Lelièvre

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Phasage

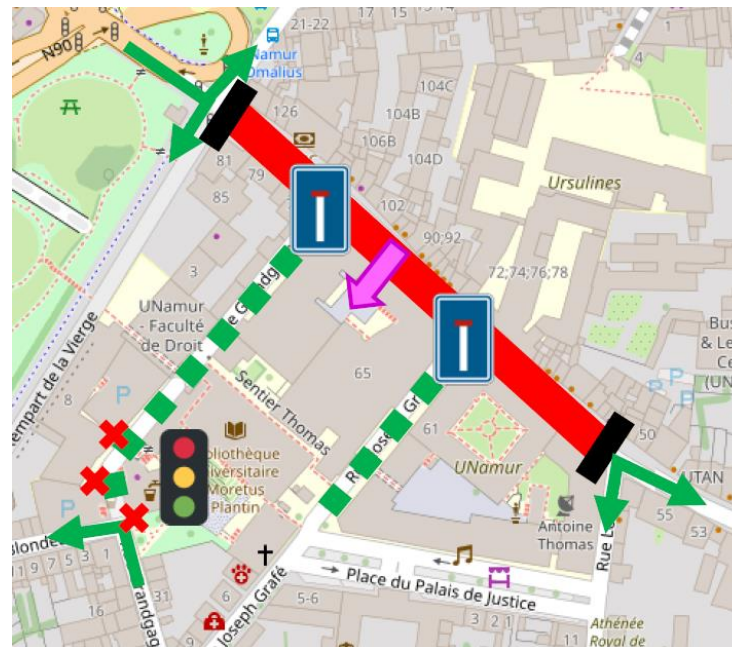
Impétrants (Gaz + élec.)



Phase 2 :

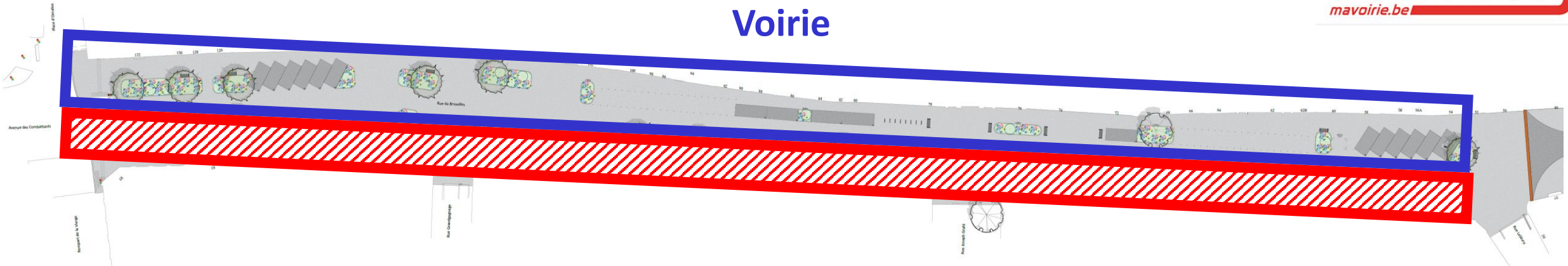
- Impétrants – Trottoir Commerces
- Structures drainantes + Trottoirs côté Université

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Phasage

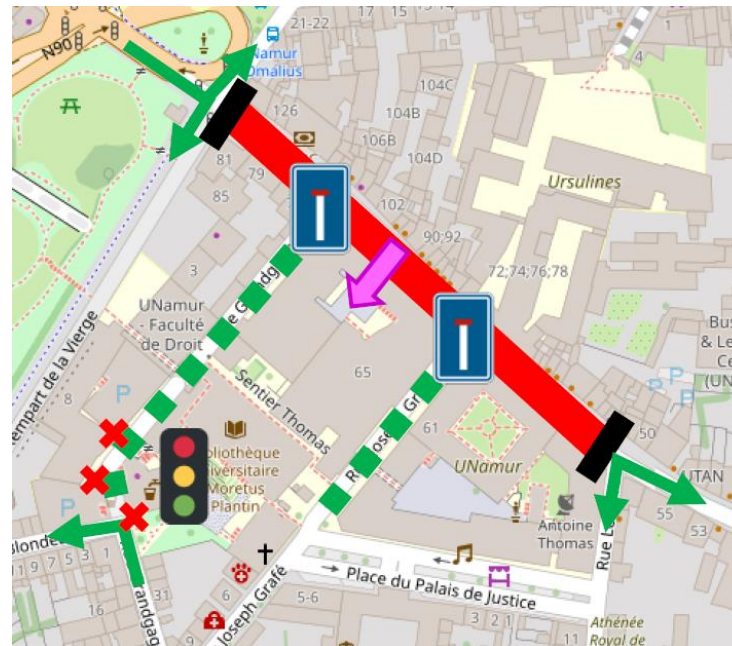
Voirie



Phase 3 :

- Structures drainantes + Trottoirs côté commerces → Par tronçons

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



2. Rue de Bruxelles – Entreprise Frateur

Mobilité:

A) *Pose des impétrants*

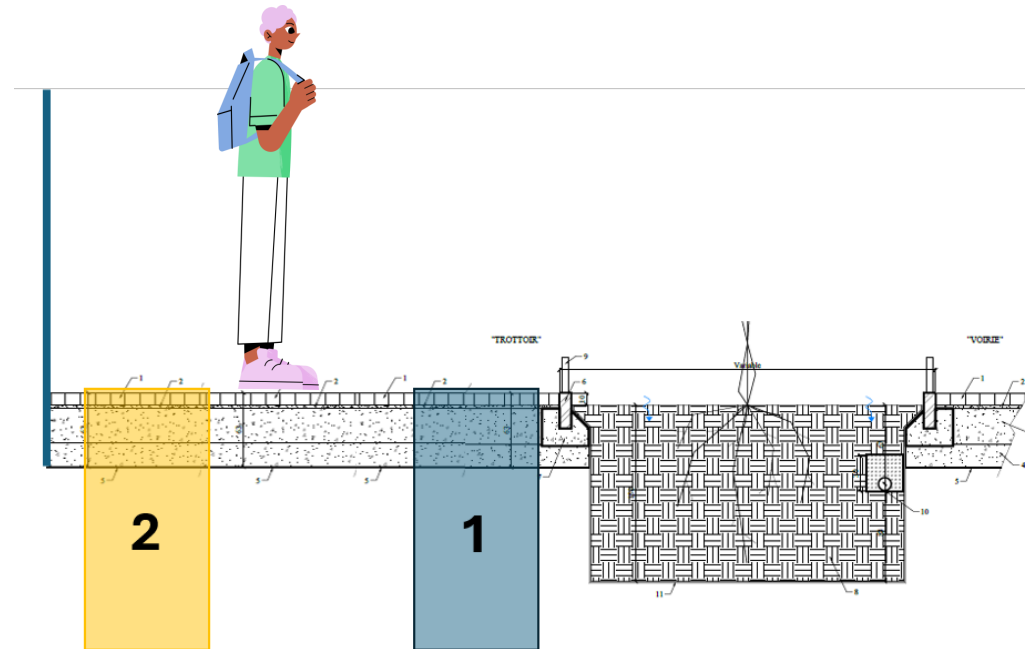
1. Scénario idéal : pose entre le trottoir existant et les futurs bacs de rétention

➔ *Conservation d'un couloir piéton le long des façades*

2. *Pose dans le trottoir existant*

➔ *Gestion du flux de piétons sur la voirie existante avec des accès ponctuels*

Sécurisation des flux via des barrières Heras basses et des passerelles



2. Rue de Bruxelles – Entreprise Frateur

Mobilité:

B) Travaux de surface + bacs rétentions d'eau

1. Travail par tronçon devant les commerces
2. Fermeture ponctuelle
3. Terrassement + réalisation coffre (-15cm) chaque semaine avec rétablissement trottoir

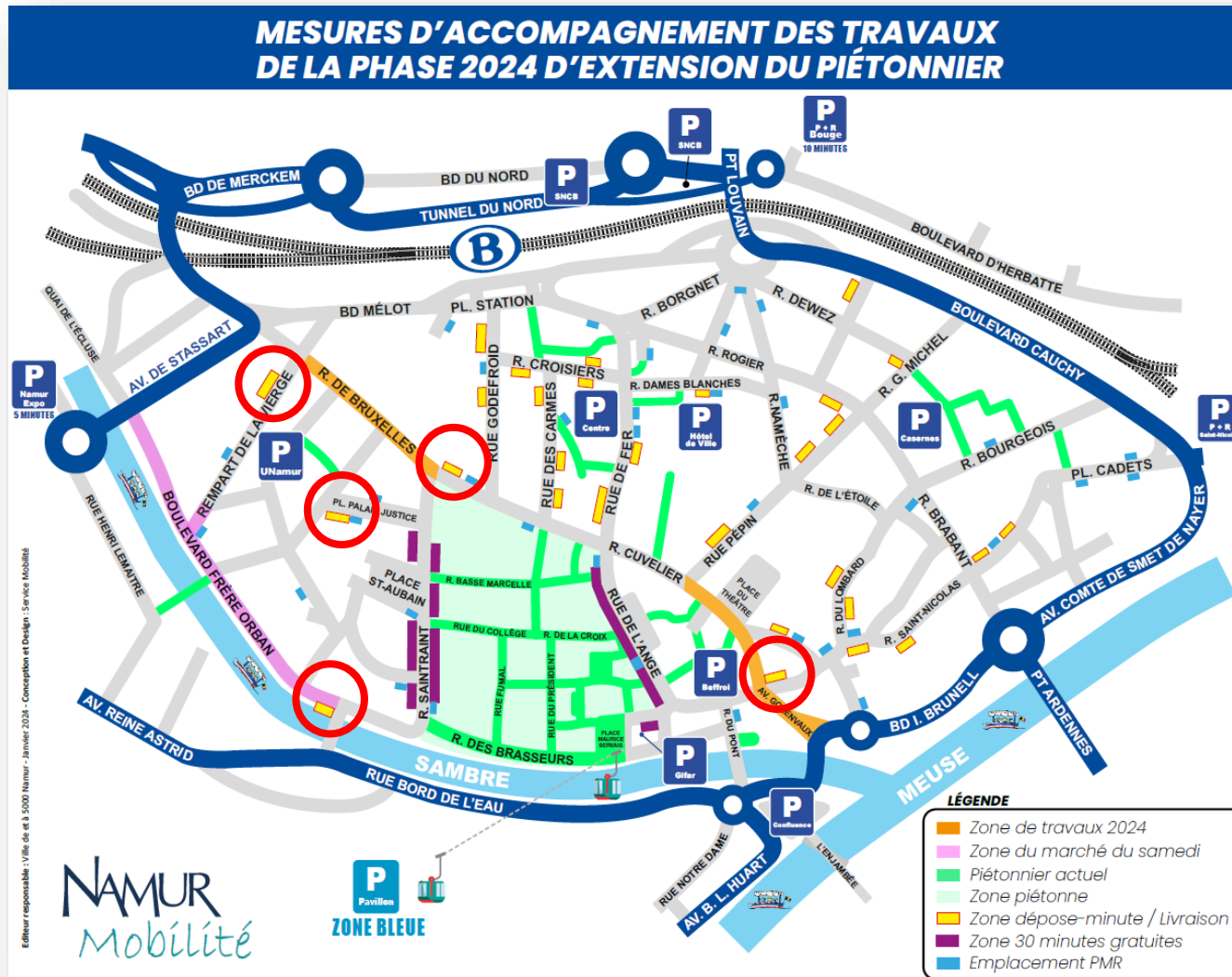


3. Mesures d'accompagnement

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement - Livraison



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement – Zone mauve

Accessibilité : précision sur les zones mauves 30 minutes

- Palier la disparition d'un certain nombre de places de stationnement avec l'extension du piétonnier
- Répondre à la problématique des parents dont les enfants sont dans des écoles situées dans le piétonnier.
- Favoriser la rotation du stationnement aux abords du piétonnier.

=> Création de nouvelles zones mauves avec extension des horaires de celles-ci :

- Nouvelles zones mauves sur les boucles de circulation autour du piétonnier ;
- Horaires adaptés de 7h30 à 18h du lundi au samedi, hors jours fériés ;
- Possibilité de prendre un 2ème ticket gratuit de 30 minutes la même journée MAIS 1h de délai ;
- Interdiction de stationner avec la carte « riverain » !

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement - Riverains

Pour les riverains qui n'ont plus accès à leur parking privé pendant les travaux :

- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville
- Mise à disposition gratuite d'une carte « riverain » provisoire pour stationnement dans les autres voiries du Centre-ville
- Accès gratuit au parking de l'Hôtel de Ville aussi pour habitants qui louent un garage dans le périmètre des travaux
- Stationnement des riverains (avec carte) en voirie dans tout le périmètre du Centre-ville

Ces mesures sont valables uniquement durant la durée de l'indisponibilité



3. Mesures d'accompagnement - Travailleurs

Mesures pour les travailleurs et travailleuses disposant d'un parking privé sur leur lieu de travail et dont l'accès serait rendu impossible par les travaux

- Abonnements gratuits au parking de Namur Expo
- Abonnements gratuits au P+R de Bouge, dans le cadre d'un partenariat Ville / TEC

Ces mesures sont valables uniquement durant la durée de l'indisponibilité



3. Mesures d'accompagnement - Commerçants

- Aides financières communales de 5.000 € pour les commerces et professions libérales dont la rue ou portion de rue est en travaux et une prime par adresse postale. Formulaire à introduire à la cellule attractivité urbaine et dynamique urbaine.
- Exonération de l'ensemble des taxes et redevances communales pour les commerçantes et commerçants dont la rue ou portion de rue est en travaux c'est-à-dire ouverte.
 1. Taxe égouts
 2. Taxe déchets
 3. Taxe enseigne

Cette exonération se fait une fois lors de l'année civile la plus impactée par les travaux.

- Exonération des redevances liées à l'occupation commerciale du domaine public.
- Aides financières régionales : 7.000 € pour commerce/entreprise < 10 travailleurs.
- Budget d'attractivité de 35.000€ annuel pour les commerces (animations, décorations,...)



3. Mesures d'accompagnement – Réunion de chantier



- Participation aux réunions de chantier : 1X semaine
- Relais des demandes
- Un représentant :
 - Riverains
 - Commerçants
 - Namur CentreVille
 - Unamur
 - Institut Sainte-Ursule
 - Ville de Namur : relais newsletter



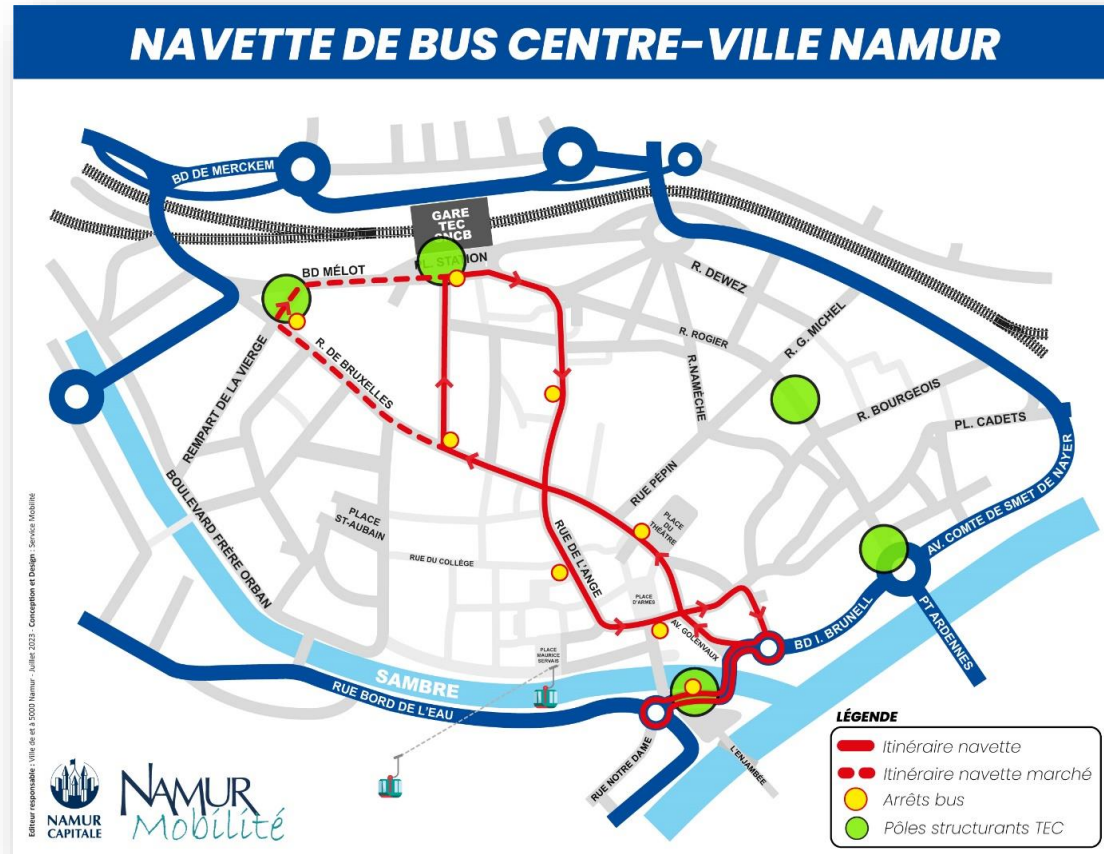
3. Mesures d'accompagnement – Réunion de chantier



Pour représenter les riverains :

- Être disponible aux heures des rendez-vous (en journée)
- S'engager à relayer l'information
- Postuler via piétonnier@ville.namur.be
- Date limite le 29 février
- Choix selon le nombre de candidatures – 3 représentants : 1 effectif + 2 suppléants (tirage au sort selon la répartition géographique)

3. Mesures d'accompagnement - Navette



**Navette de 12 personnes
gratuite – Aide à la marche**

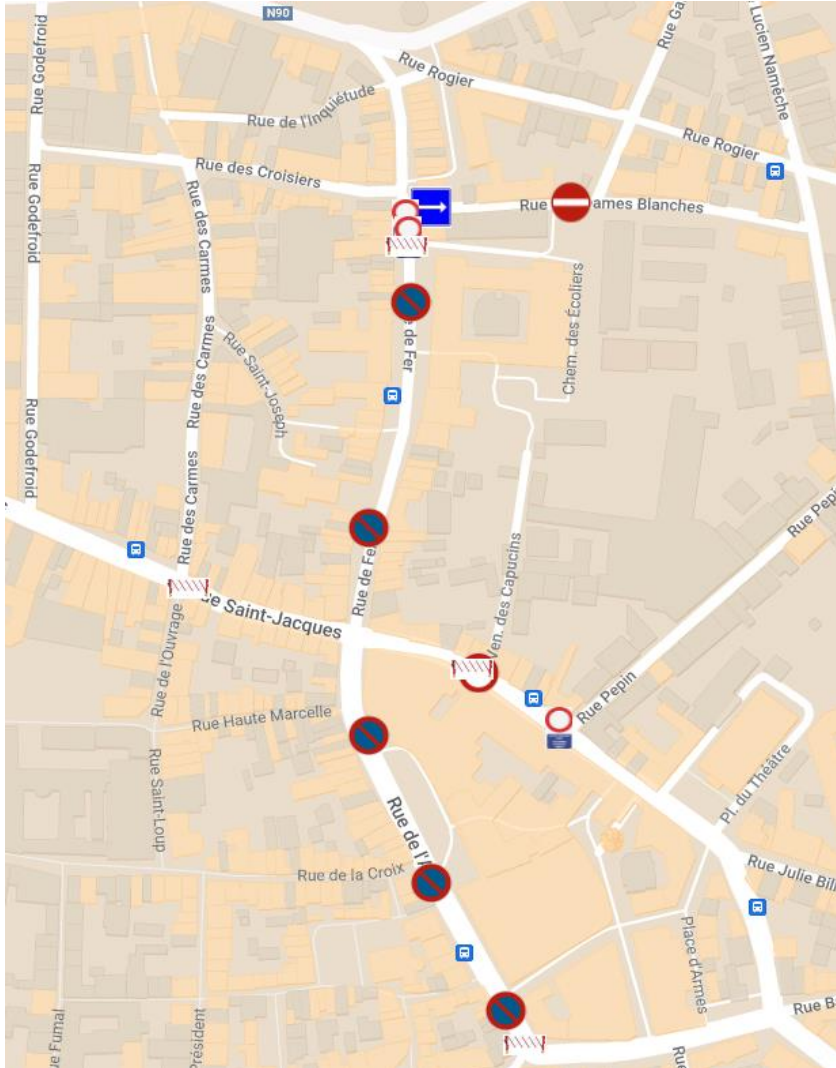
- Du lundi au vendredi de 9h à 19h, avec une fréquence de 15 minutes
- Le samedi toutes les 10 minutes
- Le dimanche toutes les 30 minutes de 10h à 18h

Mise en service au plus tard le
1^{er} août 2024

Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



3. Mesures d'accompagnement – Samedi piéton



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

- Le samedi actuellement : après le marché, les rues de Fer, Ange, Cuvelier depuis Pepin et Saint-Jacques restent piétonnes
- Dès le samedi 23 mars 2024 : déplacement du marché => quid du piétonnier du samedi après-midi ?
- Décision prise par le Collège du 06-02-24 suite à l'avis du comité de suivi du centre-ville
- **Maintien du piétonnier du samedi dans les mêmes rues qu'actuellement et adaptation de l'horaire pour couvrir le matin**
- Stationnement interdit de 4h à 17h30
- Circulation interdite de 10h à 17h30



4. Informations et communication



4. Information et communication



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

4. Information et communication

Teaser Boukè

4. Information et communication

+ Informer

Les différents publics cibles sur les différentes phases, les infrastructures et nouveautés mises en place, la durée des travaux et les changements liés à ceux-ci. Il sera important de renvoyer les cibles vers un lieu où toutes les informations seront centralisées et accessibles.

+ Rassurer

Expliquer qu'un phasage est mis en place pour rassurer les différentes cibles, expliquer les adaptations mises en place pour que les cibles puissent appréhender au mieux les travaux/changements. Ensuite, grâce aux différents avantages apportés grâce à l'extension du piétonnier et grâce aux différentes productions média qui pourront montrer un aspect très concret des travaux.

+ Attirer

Une fois le public informé et rassuré il faudra mettre en avant l'attractivité des nouvelles infrastructures et les avantages qu'aura le public à venir emprunter ce nouveau piétonnier.



4. Information et communication – Dès le 4 mars



Maison des citoyens – de 8h à 16h du lundi au vendredi

NID – Confluence – Du mercredi au vendredi : 10h-17h et du samedi au dimanche : 14h-18h

Namur Centre-Ville - Rue du Beffroi 11, 5000 Namur – Du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 16h.

Office du Tourisme : Halle al'Chair - D'avril à septembre : ouvert 7 J/7 de 9h30 à 18h. D'octobre à mars : Du lundi au samedi de 09h30 à 18h00 + Dimanches & jours fériés (+ 2 novembre, 26 décembre et 2 janvier) de 11h à 15h.



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale



4. Information et communication

Abonnez-vous à la newsletter travaux



Pour une ville apaisée, végétalisée et conviviale

Questions / réponses



pietonnier@ville.namur.be

www.pietonnier.namur.be



**Merci pour votre participation
et votre écoute**